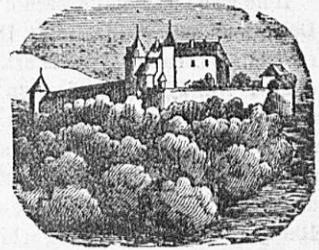




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: *Rue du Tir 131, Bulle.*

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁸ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — BULLE, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4³⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 Payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

vendre:
 mantaux de bon foin, chez
 RE, à Pont-en-Ogoz. 96
es de bétail.

Le lundi 6 février 1905, de 9 heures du matin, il sera vendu en mises publiques, devant l'hôtel du Maréchal-Ferrant, à Charmey, sous conditions de paiement: 1^{er}, 4 vaches prêtes au veau nées et génisses et 1 taureau.

L'exposant: M. MULLER, à la Monse, Charmey.

louer:
 meublée. — Lumière électrique. — s'adresser à M. MARCHINI, 112, rue de la Grue, Bulle.

louer:
 d'une maison située dans un bel appartement, les chambres bien éclairées, terrain, véranda, cave, galetas. — s'adresser à M. le RD. (H6098) 1124

dentierre,
 dentiste à BULLE, de 9 h. à midi et l'après-midi, le mercredi excepté. [98]

Si vous toussiez AYEZ PAS peur que les S DES VOSGES



remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout. Déposé. — s'adresser à BRUGGER & PASCHE, de confiserie, Genève.

te de bois

février prochain, de l'après-midi, à l'Hôtel Montbovon, vente en mises parcelles de bois, formant les 716 et 717 du cadastre de appelées La Gite à iron 1/2 pose; le Berliozes 301 perches; et Esserfont, de 79 perches. Pour les propriétaires: H. PASQUIER, notaire.

de J. STAUB
 peintre
 s'adresser Rue de la Grue, côté de la grange

pour Voitures faux-bois [76]

vendre
 un de luxe à 4 places et siège.
 pneumatique pour les yeux faibles de vue, etc. forgés en l'opine.

AND, maréchal, Bulle. s'adresser avec M. Aug. Grand, [62]

louer:
 chambre meublée, bureau du journal. [76]

vendre:
 beau chien, pure race intelligent.

Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle. (H593) 1102

DE « LA GRUYÈRE » A BULLE: pour mises de bois. — s'adresser à M. le RD. [76]

Le 10 février, lendemain de la foire, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour l'année 1905.

Les abonnés qui désirent payer au bureau sont priés de bien vouloir le faire avant cette date, et les abonnés désirant obtenir un délai de paiement sont invités à nous en faire part.

L'Administration.

BULLE, le 3 février 1905.

Le traité de Commerce avec l'Allemagne.

La presse de l'Allemagne ayant publié ces jours derniers des communications sur le contenu des nouveaux traités de commerce conclus par ce pays, le gouvernement de l'empire a fait procéder à une communication provisoire du contenu principal de ces traités dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

Cette communication était ainsi conçue: L'intention du gouvernement était de tenir secrets les traités de commerce jusqu'au moment de leur présentation au Reichstag. Cette intention a été contrariée par différentes publications des journaux de Vienne donnant sur le traité entre l'Allemagne et l'Autriche Hongrie des renseignements de nature à tromper le public.

Pour éviter tout nouveau malentendu, la *Nord Deutsche* publie les points principaux des nouveaux traités.

Au cours des négociations on s'est laissé guider par le désir de protéger, dans la mesure du possible, les produits agricoles. Le renouvellement des tarifs a eu lieu sous une forme qui, tout en améliorant très sensiblement la situation des produits agricoles, permettra cependant à l'industrie alle-

mande de fabriquer dans des conditions satisfaisantes.

En ce qui concerne la forme des traités, ils peuvent être considérés comme des traités additionnels; les lignes fondamentales des traités actuels subsistent donc.

En dehors des tarifs proprement dits, il n'a été discuté que les points qui nécessitaient la révision des conventions actuelles.

On a cherché, dans la mesure du possible, à faire concorder les dispositions des différents traités, à remplacer les rédactions inexactes ou douteuses par d'autres plus précises.

En particulier, les dispositions relatives aux interdictions d'exportation, d'importations et de transit dans les traités avec l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Roumanie et la Serbie sont semblables et rédigées dans la teneur suivante:

Les parties contractantes s'engagent à ne pas entraver leur trafic respectif par des interdictions d'importations, d'exportations et de transit.

Des exceptions pourront cependant être admises dans les cas suivants: 1. en cas de l'imminence d'une guerre et dans des circonstances extraordinaires; 2. pour des considérations touchant la sécurité publique; 3. pour des considérations de police sanitaire ou pour la protection d'animaux ou de végétaux utiles contre les épidémies ou les insectes nuisibles; 4. dans le but d'appliquer à des marchandises étrangères les interdictions ou les limitations fixées par la législation intérieure pour l'établissement, l'exploitation ou le transport des marchandises indigènes, les mêmes dans chaque pays.

La clause d'arbitrage empruntée au traité russe est une innovation. Cette clause prévoit que seront soumises à l'arbitrage, à la demande de l'une ou de l'autre des parties contractantes, les

divergences d'opinions sur l'interprétation ou l'application des tarifs, et comprend des dispositions additionnelles ainsi que les droits de douane des tarifs conclus avec d'autres Etats par les parties contractantes.

La proposition d'étendre la compétence du tribunal arbitral a été repoussée. On a estimé qu'il faut d'abord attendre de voir comment les nouvelles institutions fonctionnent. Toutefois la possibilité d'une extension des compétences est prévue par une disposition disant que le cas échéant et sous réserve d'entente spéciale, d'autres divergences d'opinions relatives à l'interprétation ou à l'application des traités de commerce pourront être soumises à l'arbitrage.

Pour l'entrée en vigueur des nouveaux traités, différentes formules ont été adoptées qui laissent une certaine latitude et permettent en même temps d'adopter un terme unique. Les traités avec l'Italie, la Belgique et la Roumanie prévoient l'entrée en vigueur après un délai de six mois à dater d'une époque à convenir et établissent comme terme le plus prochain le 1^{er} janvier 1905 et comme terme le plus éloigné, le 1^{er} juillet 1906.

Le traité avec la Serbie prévoit également un délai de six mois, terme le plus éloigné: 1^{er} juillet 1906; terme le plus rapproché, 1^{er} janvier 1906.

Dans le traité avec la Suisse il a été disposé à la demande de la Suisse que le traité lui-même doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1906, mais l'Allemagne est autorisée à ajourner l'échéance du traité allemand actuel jusqu'au 1^{er} juillet 1906.

De son côté le Conseil fédéral suisse a livré à la publicité le texte de la convention additionnelle au traité de commerce germano suisse du 10 décembre 1891, convention passée le 12 novembre 1904, à Berne, entre les plénipotentiaires des deux Etats contractants.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 95

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Jadis il avait fait tout ce qu'il avait pu pour se châtier, dans l'affolement de son premier désespoir, et le châtiement s'était reculé de lui; une justice humaine, dirigée peut-être ce jour-là par une inspiration divine, avait éloigné de sa tête la peine qu'il sollicitait mais qu'il ne méritait pas.

Dès lors, ayant fait ce qu'il devait, en ce temps-là, ayant dépassé même son devoir, puisqu'il avait poussé le sacrifice jusqu'à l'héroïsme, n'avait-il pas le droit d'envisager l'avenir avec sérénité et de se laisser aller à l'entraînement de son cœur?

C'est que chaque jour il l'aimait davantage, cette jeune fille. Chaque jour il découvrait en elle un charme nouveau.

Parfois et par un bizarre phénomène de son imagination, il oubliait l'heure présente de sa vie, et rajournait tout à coup de plus de vingt ans, il se retrouvait, en ce château de Castelbouc, auprès de Claire, vivante image de Laurence, ainsi qu'il avait été auprès de Laurence, dans la maison du vieux Christiani, à Z'avo.

Les vingt années écoulées n'étaient plus qu'un rêve, avec leurs tristesses, leurs déboires et leurs mauvais souvenirs.

Laurence était près de lui sans cesse, lui souriait, gracieuse, élégante, en cette maison où elle menait la gaieté et le printemps.

Laurence venait à lui et lui parlait... car c'était bien la voix de Laurence... et point d'une autre...

Et c'était presque une folie que son amour...

Il fallait, en effet, qu'il fût bien aveugle pour ne pas s'apercevoir qu'autour de lui ce n'était pas toujours la joie qui régnait.

Claire dissimulait de son mieux son secret chagrin et Philippe essayait de s'étourdir.

Mais se comprenaient-ils?... Non. Philippe avait accepté noblement son cruel sacrifice. Laisser croire à cette enfant qu'elle était aimée, détourner ce cœur de Bartoli, il en était incapable: il eût considéré cela comme un sacrilège.

Et Claire, continuant de croire que Philippe, jamais, n'avait pensé à elle, voilà pourquoi tous deux, domptant leur émotion, se retrouvaient souriants et paraissaient heureux devant Bartoli.

Voilà pourquoi Bartoli n'avait pas de soupçons.

— Claire, lui dit-il un jour, avez-vous pensé à fixer l'époque de notre mariage?

— Non mon ami... Mais ce soin vous regarde, et le

jour que vous choisirez sera le mien.

Au mot de mariage, Diane, tout près d'eux, venait de relever la tête.

Elle écoutait ardemment, sans que ni Bartoli ni sa sœur songeassent à faire attention à elle.

— Dans deux mois, Claire, voulez-vous?

— Dans deux mois, mon ami, puisque vous le désirez.

— Je serai libre à cette époque. Les travaux de l'Aiguillette ne me retiendront plus et je pourrai en laisser la direction à mon fils. Nous serons en novembre, la saison ne sera pas trop avancée. Nous partirons, nous voyagerons, nous visiterons pendant l'hiver tous les pays aimés du soleil. Vous ne craignez pas les voyages?

— Non, non... et partout où vous m'emmènerez je serai heureuse, puisque vous ne me quitterez pas.

— Chère enfant! dit-il très ému.

Et ses yeux brillants lui couraient de tendresses.

Lorsqu'il sortit, quelques minutes après, ayant ainsi arrêté la date de la cérémonie, Claire et Diane restèrent seules. Claire, debout, rêvait, silencieuse, l'esprit très loin peut-être, et Diane la regardait toujours.

Tout à coup, Claire baissa la tête et des larmes se mirent à couler sur ses joues, sans qu'elle songeât même à les retenir.

Elle pleurait!

Diane, sans comprendre cette tristesse, inexplicable pour elle, Diane la dévorait des yeux.

Il ne s'agit pas en l'espèce d'un traité nouveau. Des dix articles du traité de 1891, six restent en effet intacts. Par contre, les art. 1 (nature et étendue du traité), 6 (spécification et réparation des marchandises) et 9 (carte de légitimation pour commerçants, fabricants et autres industriels), ainsi que l'alinéa 3 de l'article 5 (franchise de douane de l'emballage) ont été remaniés. L'article 10a qui renferme la clause arbitrale, est nouveau. En outre, les annexes A et B contenant les tarifs d'exportation et d'importation et l'annexe C relative au trafic des localités frontalières ont subi diverses modifications et adjonctions.

Nous donnerons quelques chiffres des deux tarifs dans un prochain numéro.

CONFEDERATION SUISSE

Simplon. — On annonce que la perforation du grand tunnel du côté sud avance un peu mieux depuis quelques jours. La roche est sèche et l'on a pu atteindre cinq mètres en vingt quatre heures. Le 27 janvier, il restait 135 mètres à percer.

Réorganisation militaire. — Une assemblée d'officiers supérieurs du train d'armée, réunie à Olten, a approuvé les propositions suivantes relativement au projet d'organisation militaire :

- 1° Il devrait être affecté au régiment d'infanterie un lieutenant du train et à la brigade d'infanterie un capitaine du train ;
- 2° L'école centrale I est absolument nécessaire pour les lieutenants et premiers-lieutenants du train et l'école centrale II pour les capitaines destinés à l'avancement.

Une assemblée d'officiers supérieurs et de capitaines d'artillerie, après avoir entendu un rapport de M. le colonel Schmidt, instructeur en chef, s'est mise d'accord sur les points suivants :

- 1° Une école de recrues de 80 jours paraît absolument nécessaire. Pour le train, une école de 60 jours pourrait suffire ;
- 2° Cours de répétition annuel de 15 jours, non compris le jour d'entrée au service et celui du licenciement. Si le chiffre total des jours de service s'y opposait, il ne faudrait en aucun cas réduire la durée de l'école de recrues ;
- 3° L'école de sous-officiers est absolument nécessaire ;
- 4° Il serait absolument impraticable de réduire l'école d'aspirants ;
- 5° Les cours de tir doivent être maintenus également pour les capitaines ;
- 6° Il en est de même des cours tactiques.

Exposition universelle Liège 1905. — La liste des exposants neuchâtelois comporte à ce jour 44 adhésions, dont 28 pour la seule branche de l'horlogerie, soit 34 vitrines, et 16 pour le pavillon des

vins et liqueurs. Une subvention sera proposée au Grand Conseil dans sa prochaine session.

Pour l'horlogerie neuchâteloise, la valeur des produits exposés atteint 225,000 fr. Les exposants de Berne et Soleure seront convoqués dans quelques jours, en vue d'une demande identique de subvention.

Le Conseil d'Etat du Valais ayant également voté une subvention, les diverses sociétés viticoles de ce canton organisent une exposition.

L'Etat de Fribourg organise une participation de l'enseignement supérieur.

Vaud. — *Broyé contre un mur.* — Lundi après midi, M. Pellaux, ayant voulu aider un charretier à dégager son char, chargé de longues pièces de bois, et qui se trouvait arrêté au contour de la rue de l'Industrie, à Yverdon, a été victime d'un terrible accident. La partie de devant du char, poussée soudain par le train de derrière, glissa sur la route à demi gelée et très boueuse, et fut projetée contre le mur de la propriété Pittet. M. Pellaux, n'ayant pu s'éloigner à temps, eut la tête écrasée contre la muraille. Il ne tarda pas à succomber.

Le défunt, employé retraité des chemins de fer, était âgé de 58 ans. C'était un homme très estimé.

— *Bétail vaudois.* — Le recensement du bétail du canton de Vaud accuse les chiffres suivants : 17,875 chevaux, 106,598 têtes de gros bétail, soit 9,000 de plus que l'an passé, 8,451 moutons, 10,349 chèvres et 67,525 porcs.

Valais. — *Nécrologie.* — M. Oscar Dalacoste, avocat, à Monthey, vient de mourir, à l'âge de 72 ans. Le défunt joua un rôle en vue dans la politique valaisanne : il fut un chef écouté du parti libéral dans le Bas Valais. Il occupa de nombreuses charges publiques ; il fut président du conseil municipal de Monthey. Il était encore juge suppléant près le tribunal de Monthey.

Avec lui disparaît l'un des derniers hommes qui continuèrent l'œuvre de la « Jeune Suisse » et travaillèrent à asseoir le parti libéral en Valais.

ETRANGER

La guerre.

Reprise générale des hostilités. — Le général Gripenberg télégraphie à l'empereur qu'un détachement de la 2^e armée de Mandchourie a pris l'offensive le 25 contre le flanc gauche des Japonais et s'est emparé de sept villages fortifiés, à onze heures du soir, après un combat acharné.

Mitchenko blessé. — On mande de Moukden, 29, au *Novoie Vremia* :

« Les Russes ont pris sur le flanc droit trois importants villages et ont repoussé les attaques

Et ses doigts, lentement, allèrent effacer les larmes incessantes qui tombaient des yeux de sa sœur.

— Oui, je pleure et j'envis ton sort, je suis jalouse de ta folie... et du calme éternel où repose ton cœur.

Diane ne répliqua rien. Et pour que Claire ne devinât pas ce qu'elle pensait, elle ferma les yeux...

— Oh ! cœur, cœur, sanglotait la jeune fille, pourquoi ne peux-tu même point me répondre... Toi qui me chérisais tant, autrefois, pourquoi ne peux-tu prendre aucune part de ma douleur ?... Pourquoi ne peux-tu me conseiller et me dire : « Voilà le chemin qu'il faut que tu suives. » J'ai peur de moi... L'homme qui bientôt sera mon époux, je l'aime seulement comme on aime un père... et l'avenir m'épouvante, Diane, parce que j'aime son fils !...

Un long treasaillement agita la folle. C'était un mystère de plus autour d'elle...

Mais ses yeux restèrent fermés. On eût cru qu'elle venait de s'endormir brusquement.

— Elle ne me comprendra plus. C'est fini... je suis seule !...

Diane entendit et ne bougea pas... Ces larmes de la sœur aimée retombaient sur son cœur, à elle, comme autant de gouttes brûlantes et lui causaient une atroce souffrance.

des Japonais, qui avaient été renforcés par les troupes de Nodgi. Les Japonais ont tenté de reprendre les positions qu'ils avaient récemment perdues sur le flanc droit russe. Ils ont subi de grandes pertes, ainsi qu'un régiment de tirailleurs russes.

Le général Mitchenko a eu un genou brisé, mais il est resté dans les rangs. »

Russie. — *Le tsar condamné.* — On dit que l'organisation révolutionnaire a condamné le tsar à mort.

Le *Daily News* publie un article de M. Arnold White, qui déclare que l'assassinat du tsar mettrait la paix du monde en péril. Si le tsar disparaissait, le pouvoir tomberait certainement entre les mains du grand duc Alexis, qui est anglophobe jusqu'à la monomanie.

Avec le grand duc Alexis au pouvoir, une guerre anglo-russe surviendrait automatiquement.

Le tsar reçoit une délégation. — Le tsar Nicolas a reçu mercredi une députation de 33 ouvriers des usines et fabriques de Péterbourg. L'entrevue a eu lieu à Tsar-kouïe Selo. Quand Nicolas entra dans la salle où l'attendaient les délégués, ceux-ci s'inclinèrent profondément devant le souverain, qui leur dit : « Bonjour, mes enfants ! » Les ouvriers répondirent par la formule traditionnelle : « Nous souhaitons bonne santé à Votre Majesté ! »

Le tsar prononça alors l'allocation suivante : « Je vous ai appelé afin que vous puissiez entendre ma parole de moi-même et la communiquer à vos compagnons. Des événements lamentables avec leurs tristes, mais inévitables conséquences, les troubles, sont arrivés parce que vous vous êtes laissés séduire et tromper par des traîtres, ennemis de notre patrie.

Quand ils vous invitaient à m'adresser une pétition sur vos besoins, ils vous soulevaient en révolte contre moi et contre mon gouvernement, vous forçant à abandonner le travail honnête, dans une période où tous les Russes véritables doivent travailler sans cesse pour vaincre notre ennemi obstiné.

Les grèves, les manifestations de révolte amènent toujours la foule aux désordres, qui ont toujours forcé et forceront dans l'avenir les autorités à faire emploi de la troupe. Je sais que la vie de l'ouvrier est pénible. Il faut organiser, améliorer beaucoup de choses, mais avec patience.

Vous comprenez vous-mêmes qu'il faut être justes envers vos maîtres et considérer les conditions de notre industrie ; mais venir me déclarer vos besoins en foule révoltée est un crime. Dans mes soins pour les ouvriers, je prendrai les mesures nécessaires et je ferai tout mon possible pour améliorer leur sort et assurer les voies légales pour examiner leurs demandes. Je crois aux sentiments honnêtes des ouvriers, en leur dévotion envers moi, et je leur pardonne leurs forfaits.

Retournez à votre travail et accomplissez votre tâche avec vos compagnons.

Que Dieu vous aide ! » A la suite de cette entrevue, les ouvriers se rendirent à l'église où ils prièrent et embrassèrent les icônes devant lesquelles ils firent brûler des cierges.

Ils furent ensuite conduits à l'ancien lycée, où un dîner leur fut servi. Au cours de ce dîner, un ouvrier porta la santé du tsar, au milieu des hurras de ses camarades.

Enfin, les ouvriers reprirent les voitures qui les avaient amenés et ils furent reconduits au pavillon impérial, d'où un train spécial les ramena à Saint-Pétersbourg.

Ainsi finit la comédie.

Tarquite. — *Le sultan à l'agonie.* — D'après une dépêche de Berlin à l'*Éclair*, le sultan de Turquie serait à l'agonie.

Son cœur était bouleversé par ces larmes. Elle eut envie de crier :

— Viens ! Fais-moi tes confidences... je les comprendrai désormais... et je saurai te consoler...

Mais le même instinct, qui déjà deux fois lui avait fermé la bouche, l'empêcha, cette fois encore de parler.

Claire était malheureuse. Est-ce qu'elle, Diane, que tout le monde croyait folle, ne pourrait pas pénétrer le secret motif de cette tristesse et y remédier ?

Elle le tenterait, du moins. Claire s'aperçut-elle du rayon d'intelligence qui éclairait le regard de sa sœur ?

Elle vint auprès de Diane, se mit à genoux et appuya son sanglotant sa belle tête dans les mains de la folle.

— Ah ! sœur ! cœur ! si tu pouvais deviner comme la vie est lourde pour moi... Si tu pouvais m'entendre !... Ah ! comme je voudrais que Dieu me reprît la raison, assombrit mon intelligence, à moi, ainsi qu'il a fait pour toi... Cela serait si bon de ne plus penser, de ne plus vivre !...

Et dans les mains de Diane éperdue, Claire étouffait ses sanglots... se soulageant dans cette crise...

Diane murmura :

— Tu pleures ! Tu pleures !

Tir can

1905.) — Une gaïisation du à cette fête

gçois. Le Cor les Sociétés entend ne ri

participation un concours cours intere

exclusivement ciétés de ti

spontanément cours de can

Le finance tonal sera m

tions concun qui sera clas

ses fonds. L man ère larg

tant (fficace efforts.

Les effecti près une éch

mère à perm part au conc

membres. Le aussi bien

grande.

Une innov inroduite da

faculté offert 2 passes de 5

passes compt nière, les par

beaucoup de pour les résu

tant en cou dailles d'arge

Près de la couronner.

La distribu levement

le 31 juillet, Les inscrip

au chef du co let 1905.

D'autre pa la Société cau

1905, pourro

VILLE



112]

Mises

A vendre, en son comprenan

centre du vilag Les mises au

2 heures après Riaz.

A la même ad son pour la m

Vent

Forêt de février : 500 bil

sières hêtre 20 Rend z-vous,

122](n73b)

Mises

Le jeudi 9 place de la Fron

publiques, ensi quantité d'obje

tableaux religie vaiselle, linge,

CANTON DE FRIBOURG

Tir cantonal fribourgeois. (23-31 juillet 1905.) — Une des préoccupations du Comité d'organisation du Tir cantonal de 1905 est de donner à cette fête patriotique un cachet bien fribourgeois. Le Comité souhaite ardemment que toutes les Sociétés de tir fribourgeoises y participent et il entend ne rien omettre pour encourager cette participation. Dans ce but, il a décidé d'organiser un concours cantonal de sections distinct du concours intercantonal. Ce concours sera réservé exclusivement aux sections des districts, les Sociétés de tir de la ville de Fribourg s'effaçant spontanément pour laisser champ libre à leurs rivaux du canton.

Le finance d'inscription pour le concours cantonal sera minime; d'autre part, toutes les sections concurrentes recevront un prix. Celle même qui sera classée la dernière rentrera encore dans ses fonds. L'échelle des prix a été établie d'une manière large, afin d'offrir aux tireurs un stimulant efficace et une récompense digne de leurs efforts.

Les effectifs de participation seront réglés d'après une échelle aussi basse que possible, de manière à permettre à toutes les sections de prendre part au concours. L'effectif minimum est de dix membres. Les premiers prix pourront être gagnés aussi bien par une petite section que par une grande.

Une innovation avantageuse aux tireurs a été introduite dans ce concours: elle consiste dans la faculté offerte à chaque tireur de tirer, à son gré, 2 passes de 5 coups. Seule, la meilleure des deux passes comptera pour le classement. De cette manière, les participants au concours cantonal auront beaucoup de chances d'obtenir des distinctions pour les résultats individuels, distinctions consistant en couronnes de laurier, de chêne, en médailles d'argent et en mentions honorables.

Près de la moitié des sections recevront des couronnes.

La distribution des prix couronnés se fera solennellement à la cantine, le dernier jour du tir, le 31 juillet, à 5 h. du soir.

Les inscriptions des sections devront parvenir au chef du concours de sections avant le 1^{er} juillet 1905.

D'autre part, seules, les sections admises dans la Société cantonale fribourgeoise avant le 1^{er} mai 1905, pourront prendre part à ce concours.

Il n'y a donc pas de temps à perdre. Que les Sociétés déjà existantes se préparent et s'inscrivent, et que les localités, où il n'existe pas encore de sections, fondent des Sociétés de tir.

Le règlement imprimé sera expédié sous peu à toutes les Sociétés et aux intéressés qui en feront la demande.

Il y a tout lieu d'espérer que le vœu du Comité d'organisation, de voir la fête de tir des 23-31 juillet prendre le caractère d'une fête de famille des tireurs fribourgeois, se réalisera, grâce au courant d'émulation patriotique que la perspective du Tir cantonal de 1905 ne peut manquer de provoquer dans tous les districts.

Accident. — Un jeune homme de Montagny-la-Ville, M. E. Renevey, âgé de 17 ans, fils du syndic, a succombé vendredi passé aux suites d'un accident. La veille, il conduisait un chargement de meubles, lorsqu'à la descente de Montagny les-Monts aux Arbogues, l'attelage s'emballa. Le jeune Renevey fut traîné à côté du char, dont une roue lui passa sur le corps. Il put encore se relever et se transporter à l'auberge des Arbogues, d'où on le reconduisit chez ses parents. Mais le lendemain il expira.

GRUYÈRE

Encore le Banquet des Rois. — La fête des libéraux-radicaux gruyériens a eu ce singulier effet de déranger la bile de nos tépélets pour longtemps. Vrai est-il qu'il n'y a là rien de bien surprenant, mais c'est tout de même amusant de les voir revenir à la charge un mois après. Il n'y a naturellement que le *Messageur* qui pouvait avoir cette ingénieuse idée de pêcher dans la *Gazette du Valais* une tartine issue du cerveau saugrenu d'un correspondant fribourgeois (notons en passant que la *Gazette du Valais* est toujours bien informée sur les choses fribourgeoises... elle en a actuellement des preuves) et en vrai dépotoir des insanités tépélettées, le *Messageur* la réchauffe à l'intention de ses lecteurs. Pauvres lecteurs! C'est à croire qu'on se moque joliment d'eux, ou qu'ils ne sont guère difficiles pour se contenter de pareilles absurdités et il faut bien qu'ils soient payés pour continuer à les lire.

Bref, d'après le *Messageur*, le Banquet des Rois de 1904 a été un fiasco. Il n'y a pas eu 600 participants, il n'a été prononcé que quelques mauvais discours et pour finir, la joyeuse prévision de la

fin prochaine du parti radical dans les cantons de Fribourg et du Valais!

Il y a bien encore quelques autres bêtises du même goût mais nos lecteurs comprendront bien pourquoi nous les passons; on sait ce que vaut la prose du *Messageur*!

A Neirivue. — On a inauguré lundi le nouveau bâtiment d'école de Neirivue. Bien que tout ne soit pas encore terminé, on a aménagé les salles nécessaires à la reprise des classes.

Conférence agricole. — Le dimanche 5 février, à la salle de l'Hôtel de Ville à Broc, à 2 heures, conférence de M. Berset, professeur d'agriculture, sur l'élevage du bétail et les syndicats.

Le temps qu'il fait. — Il fait un bien drôle de temps. Ainsi hier jeudi, nous avons eu tour à tour de la pluie, de la neige, du soleil, du vent; une humidité pénétrante règne dans l'air, occasionnant un peu partout la grippe ou la coqueluche. L'hiver se régale en maints endroits et cet état de choses va durer jusqu'au retour des beaux jours. Pas gai!

MAUX D'ESTOMAC,
CONSTIPATION,
NAUSÉES ET PALPITATIONS
SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR
LA TISANE
AMÉRICAINNE DES SHAKERS.
Elle se vend dans toutes les pharmacies et chez M. Fayau, pharmacien à Lille.

Homme ne me touche pas!

tel est souvent le cri du rhumatisant qui n'a trouvé aucun soulagement à ses douleurs par les frictions et remèdes de toutes sortes. Emploi de l'emplâtre américain à l'encre oppe de Han-He, appelé ROCCO, et tu n'as pas de baracas en peu de temps de tes maux. Demander dans les pharmacies l'emplâtre ROCCO, à 1 fr. 25 cent.

SAVON ZÉPHYR
Souverain pour les soins de la peau
FRÉDÉRIC STEINFELS, ZÜRICH.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste pour frais de réimpression.

VILLE DE BULLE

Le poste de concierge de l'Hospice bourgeois est au concours. Les inscriptions seront reçues au Bureau de Ville jusqu'au **jeudi 9 février 1905** à 5 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

Mises publiques.

A vendre, en mises publiques, une maison comprenant 6 chambres et cuisine, au centre du village de **Riaz**.
Les mises auront lieu le **20 février**, à 2 heures après midi, à la **Croix-Blanche**, à **Riaz**.
Ferdinand Duding.
A la même adresse on demande un garçon pour la montagne. [114]

Vente de bois

Forêt de Bouleyres: Samedi 13 février: 600 billons sapin, 45 carrons, 50 stères hêtre 20 stères sapin et 55 tas.
Rendez-vous, 9 heures, à la Pâtinoire.
L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

Mises de mobilier.

Le **jeudi 9 février** prochain, sur la place de la Promenade, on vendra en mises publiques, ensuite de décès, une grande quantité d'objets mobiliers, ainsi que des tableaux religieux, ustensiles de cuisine, vaisselle, linge, etc. (H72B) [123]

Dimanche 5 février
Cassée

Auberge de la Couronne SALES

Invitation cordiale.
Le tenancier: **MARGUERON.**

Epargne - porte-bonheur.
La Fabrique de draps A. SCHILD, BERNE travaille les effets de laine usagés en étoffes solides pour hommes, dames ou jeunes gens. [H571Y] [118]
Demandez tarif et échantillon.

On demande à acheter

des actions de la **Banque Populaire de la Gruyère** ou du **Crédit Gruyérien.** [115]
S'adresser au bureau du journal.

On demande

une **jeune fille** française propre et fidèle, sachant déjà un peu cuire, pour faire tous les travaux d'un ménage. Entrée de suite. S'adresser à **M. Albert Overney-Savoy, Café des Trois-Suissees, Travers** (Canton Neuchâtel). (H7F) [116]

Bon maître-charretier

capable de diriger les charrois en forêt est demandé de suite. Inutile de se présenter sans de bons certificats. [117]
S'adresser au bureau du journal.

Vente d'immeuble.

Lundi 13 février 1905, de 2 à 4 heures après midi, la **commune de Bulle** exposera à vendre en mises publiques, à l'**Hôtel de Ville**, une **parcelle de terrain** à détacher de l'arr. 1410aasa du cadastre de Bulle.
Les conditions déposent au Bureau de ville. [113]
Secrétariat communal.

A vendre

2 traîneaux, un de luxe à 4 places et un à pont avec siège.
Spécialité de **pneumatique** pour le ferrage des chevaux faibles de sole, etc.
Tous les fers sont forgés en lopins.
Chez **F. GRAND, maréchal, Bulle.**
Ne pas confondre avec M. Aug. Grand maréchal. [62]

On cherche

de bons ouvriers en bois pour un temps prolongé (travail à la pièce) non loin de la station de ch. de fer de Gstaad. S'adresser de suite à **M. Hatti** marchand de bois, à **Feuttersay** près Saanen. (H499Y)

L'atelier de J. STAUB

peintre est transféré Rue de la Sionge, à côté de la grange dit à Ducas.
Spécialité: pour Voitures faux-bois et Enseignes. [75]

Cigares Winiger

sont connus comme bons et bon marché.
200 Vevey courts Fr. 1.85
200 Rio Grande 2.40
200 Flora fins 3.—
200 Flora anal. extra 3.30
200 Alp. n'osen Ede weiss 3.40
100 Allemands, p'tis mai fins 1.80
100 He zog fins, à 5 2.90
100 Ets ka, fins à 7 3.80
125 Brisego fins 3.10
Depuis Fr. 5.— franco domicile.
Winiger. Débit de cigares
121 (O.F. 263) **Gossau** (St-Gal).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:
PAPIER A LETTRES
Bulletins pour mises de bois.
Factures,
ENVELOPPES COMMERCIALES
Timbres en caoutchouc.
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

CHOCOLAT SUCHARD

SPECIALITÉS MILKA & VELMA.

Grande Salle de l'Hôtel de la Grue, Broc. Bureau 7 1/2 h. Dimanches 5 et 12 février 1905 Rideau 8 h.

Grande Soirée Gymnastique

ARTISTIQUE et MUSICALE offerte par la

Section Fédérale de Gymnastique de Broc

sous la direction des moniteurs Keller Emile et Stecklin Joseph avec le concours de la LYRE de Broc.

PROGRAMME

1. Marie-Henriette, Overture Lyre
 2. Présentation de la Section.
 3. Préliminaires avec massues (Musique) Gymnastique
 4. Travail en section et individuel au cheval
 5. Pyramides avec échelles et chaises Entr'acte 10 minutes.
 6. Aux Arènes, Polka pour 2 pistons Lyre
 7. Une prose interrompue (Pantomime) Lyre
- Personnages : 1. Peuple modéré H. R. 2. Vieille m. rquoise Z. F. 3. Un domestique R. H. 4 et 5. Deux pierrots V. A. et G. A. 6. Un gendarme M. F.
8. Tableaux vivants.
 9. Préliminaires avec drapeaux Pupilles
 10. Scènes alpêtres, Chant, Jodler, Lutte et Grand Ballet, exécuté par 12 danseurs.
 11. Apothéose Gymnastique
 12. Le Refrain des Vosgiens (Pas retouillé) Lyre

PRIX DES PLACES :

Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Secondes, 50 cent.

On peut se procurer des billets à l'avance chez Monsieur STAECKLIN, coiffeur, Broc, ou le soir à la caisse.

DÉFENSE DE FUMER [11]

Voici bien 60 ans qu'elles

sont connues et appréciées contre la toux, l'enrouement et l'inflammation de la gorge. Les excellentes **Tablettes Wybert**, d'un goût si agréable; aussi sont-elles indispensables aux habitués des concerts et théâtres, aux orateurs et aux chanteurs.

Seulement en boîtes à Fr. 1.— dans toutes les pharmacies. 110

Chaque boîte doit porter la marque déposée : « Aigle avec violon. »

Tailleuse.

La soussignée, diplômée en première classe comme Tailleuse de ville pour dames, avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir à Vuadens, chez M. Harbey instituteur. Par un travail prompt et soigné, elle s'efforcera de mériter la confiance qu'elle sollicite. 99]

H. BIFRARE

Mises de mobilier

Pour cause de départ, il sera vendu au comitant, par enchères publiques, à la Maison de Ville, à Vuadens, le mardi 7 février prochain, dès 9 heures du matin, une grande quantité de meubles en bon état, notamment cinq lits complets, garde-robe, tables de nuit, commodes, chaises, glaces, tableaux, batterie de cuisine, verrerie, vaisselle, meubles de cave, outils de menuiserie, ustensiles divers ainsi qu'une grande quantité d'objets trop longs à détailler. Vuadens, 28 janvier 1905. 83](H52B) Vve MORET.

Mises de montagne.

Mardi 7 février prochain, dès 1 h. après midi, à l'Hôtel de la Cascade, à Bellegarde, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques la montagne de Gaschlosen, à 1 h. du village de Bellegarde, bien située et d'un accès facile. On peut y garder 17 vaches tout l'hiver. Chalet en bon état. Excellente eau de source, plus quelques poses de jeune bois. Des favorables conditions seront lues avant les mises. 98] Philippe Roos, Marsens.

CARNAVAL

Choix de costumes, masques, barbes et perruques. Chez A. LAVERNIÈRE, coiffeur.

N'ESSAYEZ PAS

autre chose que les **BONBONS DES VOSGES** remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout.



Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève. Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H625X)[4]

SAPINIA

pour la toux et toutes les affections des voies respiratoires. Le seul pastilles à base de sève de pin, d'Eucalyptus et d'Extrait de plantes alpêtres, préparées par une méthode scientifique et par conséquent efficaces.

50 cent. la boîte dans toutes les pharmacies. (H5725N) [112]

Vélocipédistes !

faites réparer vos machines pendant la saison morte. Le travail, étant moins pressant, est exécuté très soigneusement et à meilleur compte. Adressez-vous à JOSEPH GREMAUD, mécanicien, BULLE. [87]

Fleuries à louer

La Société d'alpage de Corbières offre à louer pour 1905 les premières fleuries de deux gîtes à proximité du village. Vastes chalets. S'adresser à M. Raymond BLANC, au dit lieu. [108]

RHEUMATOL

remède par excellence (externe : friction) contre les **RHUMATISMES musculaires, articulaires chroniques**, le lombago, la sciatique, le torticolis, les douleurs dans les membres, les névralgies, les maux de dents rhumatisques. Ordonné par MM. les médecins. — En vente dans toutes les pharmacies. Prix du flacon de **Rheumatol fr. 1.50** avec mode d'emploi. Dépôt à BULLE : Pharmacie GAVIN. [78]

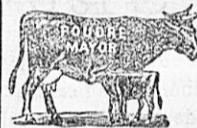
Banque Populaire de la Gruyère BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le dimanche 5 février 1905, à 2 heures du soir, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Approbation des comptes ;
 - 2° Fixation du dividende pour 1904 ;
 - 3° Nomination de cinq administrateurs ;
 - 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1905 ;
 - 5° Imprévu.
- Les actions devront être déposées à notre caisse, jusqu'au 4 février, à 5 heures du soir, contre récépissé, qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Le bilan et le compte de Profits et Pertes sont déposés, dès ce jour, au local de la Banque, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Le Président du Conseil d'administration : Dr PERROULAZ



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.

Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & Co, fab^{ca}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Hygiène de la chevelure.

Lavage de têtes pour dames.

— systèmes anglais —

avec le séchoir capillaire à hélice.

Salon spécial pour la coiffure de dames.

H116B] Ouvrages en cheveux en tous genres. [842

Spécialité de parfumerie fine.

Canadoline et pétrole Hahn contre les pellicules.

Grand choix de cravates depuis 20 cent.

Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent.

Achats de cheveux coupés et tombés.

CHEZ

A. MARGOT, coiffeur-parfumeur

en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE.

Service antiseptique.

Anémie, Faiblesse et Manque d'appétit sont promptement guéris par l'emploi du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, orampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale. Se vend en flacon de fr. 2.50 et 5.— dans toutes les pharmacies. [8]

Mises de bétail.

Le lundi 6 février 1905, dès 9 heures du matin, il sera vendu en mises publiques, devant l'hôtel du Marchal-Ferrant, à Charmey, sous de favorables conditions de paiement : 1 taureau de 1 an, 4 vaches prêtes au veau ou vèlées, 9 taures et génisses et 1 taurillon de 2 mois.



L'exposant : Jules MULLER, à la Monse Charmey. [95]

A VENDRE

à déplacer, une grosse maison, toute en bois. — S'adresser à Louis PORTMANN, à La Tine. [105]

A vendre :

de gré à gré, rue du Moléson, une maison d'habitation comprenant 2 logements et dépendances. — S'adresser à Mme Rosine GÖTSCHMANN, à Bulle. [90]

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE



ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an
" . . . 6 m
Etranger . . 1 an
" . . . 6 m
payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne aux bureaux de

Le foire, nous tre en circu sement pou Les abon bureau son faire avant désirant obt sont invités

Bu

Décou

Jadis, les cu tine et ne voul un grand char marqué, mais p tir le loup du ainsi, alors que vent aux conso que les produit vent plus se ve des droits pro chose que de Le cultivateur bien et celui d méthodes, et c avec aussi peu ble. Pour révei Américains ont En voici un ex L'état de I grand, avec de tout de la cult très bien et so tout. Dernièrem venait moins p

FEUILLE

Dian

Claire, désolée, — J'ai beau ve C'est plus fort q l'aime !... Je l'aim Je mourrai, tu l'e je n'hésitais à te abandonnée... san Diane se leva, e Elle se sentait demander à son é vant tant de déses Elle balbutia, s — Il faut l'aim — Que dis-tu, e Alors Diane, s d'autrefois, son p Elle répète : — Il faut l'aim